



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prévention de l'usage de stupéfiants, notamment le cannabis, chez les jeunes

Question écrite n° 25769

Texte de la question

Mme Émilie Guerel interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la prévention de l'usage de stupéfiants, notamment le cannabis, chez les jeunes. La consommation de cannabis est élevée, en particulier chez les jeunes adultes. C'est, de loin, le produit illicite le plus consommé en France. Selon les données de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies, près de 4 adolescents sur 10 (39,1 %) ont déjà fumé du cannabis au cours de leur vie, soit un peu plus de 300 000 jeunes. 31,3 % en ont consommé au cours de l'année (ESCAPAD, février 2018). Or, il s'agit d'une période de la vie où l'installation de l'usage fréquent du cannabis, peut avoir des conséquences particulièrement lourdes. Une telle consommation peut, à court terme, générer troubles du développement, de l'attention, de la mémoire, de l'apprentissage et de la socialisation. De même, plus une dépendance se déclare tôt plus il est difficile de s'en défaire. Si la prévention est un axe fort de la politique de santé, elle souhaite lui demander comment le Gouvernement entend synchroniser, au niveau interministériel, les réponses préventives à la consommation de cannabis et s'il est possible de lui indiquer les mesures permettant de réduire cette consommation chez les jeunes en France.

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Guerel](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25769

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2020](#), page 172

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)